CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL

ANNONÇANT SON

CINQUIÈME VOYAGE AU TOMBEAU DES SS. APOTRES.

MONTRÉAL, LE 14 NOVEMBRE 1864.

MONSIEUR,

Je pars pour la Ville Sainte, accomplissant ainsi ce que je vous disais à notre dernier Synode, que les portes de Rome m'étaient encore ouvertes. En partant j'ai confié l'administration du Diocèse à M. le G. V. Truteau.

Je n'ai jamais si bien senti le besoin des prières de tout le diocèse que dans cette circonstance ; aussi les réclamé-je instamment. Cependant je n'en demande pas d'autres que celles qui se font dans les églises et les maisons particulières, pourvu que chacun veuille bien les offrir de temps en temps à mon intention; comme aussi je ne manquerai pas, en tous lieux, sur mer comme sur terre, de recommander à Notre-Seigneur et à son Immaculée Mère, les besoins de tous. Je quitterai le port de New-York mercredi prochain, et par conséquent dans un jour consacré à St. Joseph, comme je pars de Montréal un lundi, qui est le jour spécialement dédié aux saintes âmes du purgatoire, dont on s'occupe si dévotement pendant tout ce mois. C'est pour moi un motif tout particulier de compter sur la puissante protection du premier et sur le secours des dernières.

Veuillez bien, pour rendre ces prières de nos pieux fidèles plus efficaces, les exhorter souvent à la pratique de la mortification et de l'aumône.

Or, ce sera en s'éloignant du théâtre qui fait fureur dans notre ville, des mauvais bals, des danses lascives, des veillées dangereuses et autres parties de plaisir que la pudeur réprouve, que chacun pratiquera la mortification des sens, encore plus nécessaire que le jeûne et l'abstinence.

Ce sera de même en encourageant les associations de charité, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le Denier de St. Pierre, et tant d'autres bonnes œuvres établies dans le diocèse, que tous les cœurs charitables pourront nous obte-

nir ces grâces puissantes dont nous avons besoin, vous, pour résister à tous les assauts du tentateur, qui a juré la perte de notre peuple, et moi pour lui ménager les meilleurs moyens de conserver sa foi et ses mœurs : ce qui est l'unique but de mon voyage.

A propos de la Propagation de la Foi, je vous ferai observer que cette grande et belle œuvre doit nous servir puissamment, ces années-ci, à encourager nos jeunes gens à s'emparer de nos townships, pendant qu'il en est encore temps, en en consacrant les fonds à y bâtir des églises et à y soutenir des missionnaires.

Quant aux chemins nécessaires pour y arriver, le gouvernement achèvera, il faut l'espérer, ce qu'il a commencé, en ouvrant partout les grandes voies qui y conduisent.

Pour ce qui est des secours à fournir aux nouveaux colons, ce doit être l'œuvre spéciale de la Société de Colonisation dont il fut question dans notre dernier Synode.

Plusieurs projets de réglements y furent soumis à nos sérieuses considérations, mais le temps nous manquait pour les mûrir et les faire passer en règle. Vous en ferez le sujet de la Conférence de Janvier. A cette fin l'on voudra bien, dans chaque conférence, examiner les questions suivantes :

1ère. Est-il nécessaire d'établir partout une association pour faire défricher tant de millions d'acres de terre que nous donne en héritage la Divine Providence, et qui n'attendent plus que les bras forts et vigoureux de nos jeunes gens pour se couvrir de fruits et alimenter nos grandes villes ?

2de. Les règles de la Société de Colonisation établie à Montréal, sont-elles convenables à nos campagnes ?

3e. Peut-il être utile à la Colonisation d'attirer dans les nouvelles terres les familles pauvres et oisives qui vagabondent en tous lieux, sans jamais pouvoir se fixer nulle part ?

4e. Ne vaudrait-il pas mieux travailler à diriger vers les townships les familles qui peuvent y porter de petits capitaux, et surtout des hommes qui ont du cœur, des principes, et qui, avec l'aide de leurs parents, seront en état de faire les premiers défrichements sans trop de misère ?

5e. Toutefois, comme il est absolument nécessaire de porter secours aux premiers colons, afin de les aider à vaincre les grandes difficultés qui arrêtent souvent les plus courageux, quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour leur assurer ces secours dans le temps des pressants besoins ?

6e. Ne vaudrait-il pas mieux avoir dans les principaux cantons des dépôts de provisions auxquels chacun recourrait dans le besoin, soit pour se procurer de quoi ensemencer ses terres, soit pour avoir de quoi soutenir sa famille, quand arrive le temps de la misère ?

7e. Ne serait-il pas plus convenable que, dans ces dépôts, on suivît la règle invariable de prêter, et non pas de donner *gratis*, pour les semailles ou pour la vie, afin que les fainéants ne puissent en abuser, pour vivre sans travailler sur les terres nouvelles, et les quitter ensuite, en les décriant et en décourageant ainsi tout le monde ?

8e. Pour alimenter ces dépôts, ne serait-il pas mieux de faire faire des quêtes dans chaque paroisse, par un Comité de Colonisation, qui se mettrait en rapport avec un bureau établi dans chaque comté, sous la surveillance du prêtre ?

9e. Ne serait-il pas possible d'aviser à quelques moyens sûrs de donner à tous ceux qui voudront sortir de leurs paroisses pour aller dans les townships, des renseignements certains sur les chemins à suivre pour y arriver, sur le prix et les conditions des nouvelles terres, etc., etc. ?

Ces questions et d'autres, réduites en pratique dans vos conférences, pourront être livrées à ceux d'entre vous qui ont acquis, par des explorations faites sur les lieux, plus d'expérience, pour être rédigées en code de règles uniformes.

Je vous prie de faire faire la quête pour le Denier de St. Pierre le plus tôt possible et d'en faire tenir le montant à l'Evêché, pour que je puisse le déposer, au premier de l'an, aux pieds du Souverain Pontife. Les nouvelles injustices commises contre les Etats Pontificaux vous fourniront de nouvelles et puissantes raisons pour engager les fidèles à aller en aide au Père commun. Veuillez bien prendre tous les moyens en votre pouvoir pour que le chiffre de ce denier sacré, pour les années dernières, s'élève au lieu de s'abaisser. Car il y va de l'honneur de la Religion dans ce diocèse et de nos plus chers intérêts.

Veuillez bien, quand vous jugerez que le temps en sera favorable, faire faire la quête pour l'Hôpital d'Ottawa que j'ai, dans une circulaire précédente, recommandé à la charité du diocèse, comme une œuvre qui devait l'intéresser vivement, à cause du grand nombre de nos jeunes gens qui vont s'y faire soigner, quand ils sont dans les chantiers.

Je profite de cette circonstance pour recommander de nouveau à votre bienveillance le digne Rédacteur du *True Witness*. Vous savez déjà que, pour se faire catholique, il a renoncé à un brillant heritage ; et que pour demeurer au poste que lui ont confié les Evêques de la Province, il a

renoncé à des positions très lucratives, dans les Etats-Unis, et qu'il aurait pu accepter sans trahir les devoirs de sa conscience. Mais il a préféré rester au poste dont on lui avait confié la garde, et qu'il a toujours défendu, comme vous le savez, avec une habileté sans égal, dans toute notre Amérique, de l'aveu même d'hommes compétents de l'Union Américaine, et avec un courage que les offres les plus séduisantes n'ont jamais pu ébranler même pour un instant. Or, pour rester à ce poste, il lui a fallu s'imposer les plus grandes privations ; il n'a pas toujours eu de la viande à donner à sa nombreuse famille, ni de quoi habiller convenablement ses enfants pour les envoyer aux écoles. Aujourd'hui encore, il est dans une très-grande gêne ; et je n'hésite pas à vous déclarer qu'en portant secours à ce vaillant défenseur de nos intérêts les plus chers, vous ferez une œuvre au-dessus de tout éloge. J'ose donc espérer que chacun, selon ses moyens, y contribuera de tout cœur, et fera tenir au plus tôt, à l'Evêché, ce dont il pourra disposer pour un si noble but.

Les Vicaires qui sont encore soumis à l'examen ordonné par le premier Concile de Québec, répondront l'année prochaine, avant leur retraite annuelle, sur le traité *De Verâ Ecclesiâ* : et ils présenteront deux sermons, l'un sur l'Eglise, et l'autre sur le Souverain Pontife.

Nous prierons d'une manière particulière pour le pays, dans ce temps de mouvement et de réforme constitutionnelle, afin que la Divine Providence, qui a toujours veillé sur ses intérêts avec une bonté maternelle, dirige toutes les opérations de nos hommes publics, et qu'il ne nous arrive rien qui puisse nuire à la Religion et au bien-être de notre chère patrie.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-dévoué serviteur,

✠ IG., EV. DE MONTRÉAL.

P. S.—Plusieurs ont témoigné déjà le désir de faire venir de Rome des Missels et des Rituels ; si quelques autres désirent faire des demandes à ce sujet, ils voudront bien les envoyer au plus tôt à l'Evêché, d'où l'on m'en donnera l'information.

+ Ig. Ev. de M.